



**ENSEIGNANT(E)S EN ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ
(MÉCANIQUE DE VÉHICULES LOURDS ROUTIERS - MÉCANIQUE D'ENGINS DE CHANTIER)
TAUX HORAIRE ET POSSIBILITÉS DE CONTRATS À TEMPS-PARTIEL
(JUSQU'À 100 % DE TÂCHE) POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAUL-GÉRIN-LAJOIE**

Période d'affichage

Du 22 août au 5 septembre 2014

Horaire de travail

Selon l'horaire régulier des enseignants

Nature du travail

L'enseignante, l'enseignant en entretien d'équipement motorisé devra enseigner des modules appartenant aux programmes d'études en mécanique de véhicules lourds routiers et en mécanique d'engins de chantier. Elle ou il devra travailler en collaboration avec les autres enseignants et l'ensemble de l'équipe pédagogique. Elle ou il devra collaborer à l'atteinte des objectifs du plan de réussite du département. Le travail s'effectuera auprès d'une clientèle âgée de 16 ans et plus.

Mise en candidature :

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, **au plus tard le 5 septembre 2014, 16 h** à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines et de
l'organisation scolaire
Commission scolaire des Trois-Lacs
400, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 6B1

Courriel : reshum@cstois-lacs.qc.ca

Télécopieur : 514 477-7023

Qualifications requises:

Détenir un diplôme d'études professionnelles en mécanique de véhicules lourds routiers ou en mécanique d'engins de chantier. Détenir une expérience de travail pertinente d'au moins cinq (5) ans. Le brevet d'enseignement sera considéré comme un atout.

Exigences particulières:

Avoir une expérience d'enseignement est un atout.

Capacité de travailler en équipe.

Faire preuve d'autonomie et de dynamisme.

Faire preuve de jugement et de sens éthique.

Avoir une ouverture à s'inscrire au Baccalauréat en enseignement de la formation professionnelle (qui peut être fait à temps partiel)

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.

La Commission scolaire des Trois-Lacs applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.